

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Dossier instruit par le service des Finances

NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

OBJET : Budget principal - compte administratif de l'exercice 2019

Globalement, les grands équilibres du Compte administratif 2019 se présentent de la façon suivante :

SOLDES D'EXECUTION BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2019

En Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	8 568 703,96	23 292 894,04	31 861 598,00
DEPENSES	9 501 623,00	19 476 652,98	28 978 275,98
RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	- 932 919,04	3 816 241,06	2 883 322,02

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019

Le solde d'exécution de l'exercice 2019 s'élève à 2 883 322,02 € qu'il convient d'ajouter au solde cumulé de 2018 (6 381 676,80 €). Après déduction de la part affectée à l'investissement en 2019 (4 246 441,35 €), on obtient un solde cumulé 2019 de 5 018 557,47 €.

Par ailleurs, les reports 2019 (dépenses et recettes dont le principe est acquis mais non décaissé / encaissé à la date de clôture de l'exercice) représentent en dépenses un montant de 9 647 675,85 € et en recettes une somme de 6 959 561,00 €, soit un total de 2 688 114,73€ qui se déduit du solde cumulé 2019 pour arriver à un solde libre d'affectation de 2 330 442,62 €.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif :

En Euros	SOLDE CUMULE 2018	PART AFFECTEE A L'INVEST. 2019	SOLDE DE L'EXERCICE 2019	SOLDE CUMULE 2019
----------	-------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------

INVESTISSEMENT	1 641 468,30		- 932 919,64	708 549,26
FONCTIONNEMENT	4 740 208,50	-4 246 441,35	3 816 241,06	4 310 008,21
TOTAL	6 381 676,80	-4 246 441,35	2 883 322,02	5 018 557,47
REPORTS	-5 887 909,65			-2 688 114,85
SOLDE LIBRE D'AFFECTATION	493 767,15			2 330 442,62

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'année 2019 a été exécuté à hauteur de 19 476 652,98 € qui sont récapitulés ci-dessous :

CHAPITRES		VOTE 2019 (BP+BS+DM)	REALISE 2019	% DE REALISATION
DEPENSES REELLES	Charges à caractère gén. (Chapitre 011)	5 095 691,00	4 658 638,82	91,42%
	Charges de personnel (Chapitre 012)	12 925 000,00	12 495 104,65	96,67%
	Atténuations de produits (Chapitre 014)	484 130,00	481 656,00	99,49%
	Autres charges de gest. cour (Chapitre 65)	1 222 210,00	1 103 956,37	90,32%
	Charges financières (Chapitre 66)	457 000,00	268 954,49	58,85%
	Charges exceptionnelles (Chapitre 67)	102 600,00	91 593,99	89,27%
	Dépenses imprévues (Chapitre 022)	110 000,00	0,00	0,00%
	Total dépenses réelles	20 396 631,00	19 099 904,32	93,64%
DEPENSES D'ORDRE	Total dépenses d'ordre (Chapitres 023 – 042)	2 022 763,15	376 748,66	18,63%
TOTAUX (hors chapitres 022 et 023)		21 786 631,00	19 476 652,98	89,40%
TOTAUX		22 419 394,15	19 476 652,98	86,87%

Pour apprécier pleinement le taux d'exécution de la section, il faut retirer les chapitres non exécutable c'est-à-dire les dépenses imprévues et le virement de la

section de fonctionnement à la section d'investissement qui ne font pas l'objet d'une réalisation. Avec les opérations d'ordre, le taux atteint alors 89,40 %, ce qui prouve le bon ajustement des crédits aux besoins.

Les dépenses de fonctionnement (réelles et ordres) sont en diminution de 9,57 % par rapport à l'année 2018 (21 537 747,37 € réalisés).

Les chapitres de dépenses réelles exécutées en 2019 s'élèvent à **19 099 904,32 €** (19 268 127,54 € en 2018) soit une baisse de 0,87%. Elles se décomposent comme suit :

- 24,39 % de ces dépenses soit 4,66 M€ proviennent des charges à caractère général, (25,30 % en 2018) ;
- 65,42 % représentent les charges liées au personnel soit 12,49 M€, (64% en 2018) ;
- 2,42 % concernent le Fonds de Péréquation soit 463 055 € (484 126 € en 2018 soit 2,55 %).
- 5,78 % concernent les charges de gestion courante, soit 1,1 M€, (5,30 % en 2018) ;
- 1,41 % sont imputables aux charges financières soit 0,27 M€, (1,3 % en 2018)
- 0,48 % découlent du mandatement lié aux dépenses exceptionnelles soit 0,09 M€, (1% en 2018) ;

Une analyse par service permettra une lecture plus aisée de ce compte administratif 2019.

SERVICE	CHAPITRE	REALISATION 2018	VOTE 2019	REALISATION 2019	ECART Voté/réalisé	EVOLUTION % Voté/Réalisé
POLE FAMILLE						
Jeunes	011	199 241,35 €	195 802,64 €	167 960,80 €	- 27 841,84 €	85,78%
Alimentation	011	27 736,96 €	38 000,00 €	30 891,72 €	- 7 108,28 €	81,29%
Classes transplantées	011	64 965,84 €	71 064,00 €	71 064,00 €	-	100,00%
Petite Enfance	011	73 428,41 €	81 627,00 €	67 364,55 €	-14 262,45 €	82,53%
Restauration	011	717 662,87 €	289 200,00 €	248 198,66 €	- 41 001,34 €	85,82%
Santé scolaire	011	832,35 €	1 500,00 €	737,71 €	-762,29 €	49,18%
Scolaire	011 - 65	364 023,39 €	410 314,36 €	368 240,76 €	-42 073,60 €	89,75%
Fournitures	011	19 546,63 €	16 951,00 €	15 393,54 €	-1 557,46 €	90,81%
TOTAL		1 467 437,80 €	1 104 459,00 €	969 851,74 €	- 134 607,26 €	87,81%
DIRECTION GENERALE DES SERVICES						
Associations	011 - 65 - 67	489 590,99 €	574 830,00 €	550 745,28 €	- 24 084,72 €	95,81%
Communication	011	150 684,53 €	168 586,01 €	146 991,42 €	-21 594,59 €	87,19%
Affaires culturelles	011 - 65	483 616,15 €	586 038,66 €	547 401,61 €	-38 637,05 €	93,41%
Administration générale	011 - 65	16 550,37 €	14 260,87 €	13 505,18 €	-755,69 €	94,70%
Coopération décentralisée	011		600,00 €	600,00 €	-	100,00%
Police municipale	011	35 263,09 €	44 175,00 €	28 811,98 €	-15 363,02 €	65,22%
TOTAL		1 175 705,13 €	1 388 490,54 €	1 288 055,47 €	- 100 435,07 €	92,77%
POLE RESSOURCES						
Finances	011 - 014 - 65 - 66 - 67 - 042 - 023 - 022	3 336 702,60 €	3 560 131,18 €	1 466 857,84 €	- 2 093 273,34 €	41,20%
Guichet unique	011	54 446,56 €	55 710,00 €	54 684,00 €	- 1 026,00 €	98,16%
Informatique	011	111 330,19 €	121 889,12 €	120 547,42 €	-1 341,70 €	98,90%
Marchés Publics	011 - 67	72 814,01 €	119 363,31 €	118 683,31 €	-680,00 €	99,43%
Ressources humaines	011 - 012 - 65 - 67	12 585 312,53 €	13 236 230,00 €	12 772 856,16 €	- 463 373,84 €	96,50%
TOTAL		16 160 605,89 €	17 093 323,61 €	14 553 628,73 €	- 2 559 694,88 €	85,03%
POLE SOLIDARITE						
Aide sociale et insertion	011 - 65	297 027,29 €	353 470,00 €	351 378,55 €	- 2 091,45 €	99,41%
Personnes âgées	011	176 830,27 €	30,00 €	2 134,32 €	- 2 164,32 €	
TOTAL		473 857,56 €	353 500,00 €	349 244,23 €	-4 255,77 €	98,80%
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES						
Bâtiments	011	1 215 212,45 €	1 141 318,59 €	1 089 231,74 €	- 52 086,85 €	95,44%
Sports	011	20 837,94 €	23 078,79 €	22 864,06 €	-214,73 €	99,07%
Gravières	011	44 190,65 €	25 890,63 €	24 920,83 €	- 969,80 €	96,25%
Entretien	011	56 944,38 €	53 651,52 €	53 651,52 €		100,00%
Défense incendie	011	10 992,06 €	38 390,00 €	35 683,47 €	-2 706,53 €	92,95%
Centre technique	011	2 486,32 €	5 190,30 €	4 104,48 €	-1 085,82 €	79,08%
Garage	011	111 522,17 €	113 355,72 €	102 097,74 €	-11 257,98 €	90,07%
Environnement	011 - 65	450 497,40 €	595 442,24 €	573 812,34 €	-21 629,90 €	96,37%
Urbanisme	011	42 340,47 €	43 060,00 €	26 535,45 €	-16 524,55 €	61,62%
Logement	011	16 186,33 €	38 312,26 €	13 973,26 €	-24 339,00 €	36,47%
Voirie	011	74 761,79 €	172 470,07 €	159 537,04 €	-12 933,03 €	92,50%
Assainissement	011	214 169,03 €	229 460,88 €	229 460,88 €		100,00%
TOTAL		2 260 140,99 €	2 479 621,00 €	2 335 872,81 €	-143 748,19 €	94,20%
TOTAL GENERAL		21 537 747,37 €	22 419 394,15 €	19 476 652,98 €	-2 942 741,17 €	86,87%

Il est possible d'extraire de ce tableau les informations suivantes :

➤ **Pôle Famille**

- **Le service Jeunes**

L'exécution des crédits de ce service est en baisse par rapport à la réalisation 2018, mais également en-deçà des crédits votés pour 2019. Cela s'explique par le fait qu'en 2018 ont eu lieu les Défis de Verrières (en alternance avec Hors Scène, organisé en 2019 et qui relève du budget culturel), la non-réalisation d'un 3^{ème} séjour à Gravières à l'été 2019 par manque de participants.

- **Le service Alimentation**

L'exécution budgétaire est en légère hausse par rapport à 2018, mais en diminution par rapport au vote du budget. Cette hausse s'explique par un rattachement de dépenses de 2017 sur 2018 trop important, ce qui a provoqué mécaniquement une diminution globale des dépenses 2018. L'exercice 2019 a supporté les dépenses habituelles de ce service.

- **Le service Classes transplantées**

L'exécution 2019 est en hausse par rapport à 2018. Les crédits votés correspondent exactement aux 2 séjours organisés pour les classes des écoles élémentaires David Régnier Paul Fort et Honoré d'Estienne d'Orves. Les variations possibles sont liées au nombre d'enfants bénéficiaires, au changement de destinations et d'activités pratiquées.

- **Le service Petite enfance**

L'exécution 2019 est en baisse par rapport à 2018 lié à une baisse des fréquentations en 2019. A cela s'ajoute l'effort réalisé par les directrices pour optimiser les moyens et les coûts de fonctionnement.

- **Le service Restauration**

La ligne budgétaire de la restauration est difficilement comparable entre les années 2018 et 2019 en raison de son mode de gestion. En effet, la Délégation de ce service public a été renouvelée à la société API en septembre 2018. Cette nouvelle délégation de 5 ans (2018-2023) a permis de faire de substantielles économies tout en gardant la qualité des repas servis aussi bien dans les écoles, les crèches, qu'auprès des personnes âgées. La baisse des dépenses s'explique aussi par le fait que la commune ne loue plus les camions frigorifiques pour la livraison des repas.

Les dépenses de cette ligne sont composées de :

- Denrées alimentaires pour les goûters des centres de loisirs et des crèches, les repas aux personnes âgées : 220 K€
- Maintenance et entretien du matériel de cuisine : 21 K€
- Vaisselle : 7 K€

- **Le service Santé scolaire**

La réalisation 2019 est inférieure à celle de 2018. Cette dépense est liée au réapprovisionnement des pharmacies des écoles mais également des accueils Périscolaires.

- **Le service Scolaire**

L'exécution 2019 est très légèrement supérieure au réalisé 2018 (+1,16 %) mais inférieure aux crédits votés au BP 2019. Cela s'explique principalement par le fait que les écoles n'ont pas demandé à consommer l'intégralité des lignes budgétaires qui leur étaient dédiées

- **Fournitures**

L'exécution 2019 est en baisse par rapport à 2018 (-4,1 k€) et inférieure aux crédits votés (-1,5 k€). Cela s'explique par la constitution d'un stock minimal de ramettes de papier blanc et en-tête en 2018, ainsi que par la progression de la dématérialisation.

➤ **Direction générale des services**

- **Le service Associations**

- Concernant les associations, le montant des subventions aux associations à caractère récurrent ou exceptionnel est en hausse par rapport à 2018 (+61 k€) mais moindre par rapport aux prévisions (-24 k€). Cette augmentation s'explique :
 - D'une part par la subvention versée à l'association Arpavie (50 K€) qui était rattachée au service Finances en 2018, et qui, logiquement, a été regroupée au sein du service Associations en 2019.
 - D'autre part par l'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans les écoles subventionnées Steiner et Notre Dame de l'Assomption (+7 K€)

- **Le service Communication**

Concernant le service Communication, la réalisation 2019 est en légère baisse par rapport à celle de 2018 (-3,7 K€), ainsi qu'au regard des crédits votés (- 21,6 k€). La refonte complète du site Internet budgétée à hauteur de 30 K€ n'a coûté au final que 17,2 K€, soit une économie de 12,8 K€. La dépense prévue pour le spectacle de Noël pour les enfants du personnel a été moindre que celle budgétée (-2 K€). Enfin, une ligne budgétaire destinée aux imprévus n'a pas été utilisée (-5 K €).

- **Le service des Affaires culturelles**

La réalisation 2019 est en augmentation par rapport à 2018 (+ 63 785 euros) mais en-deçà des crédits votés (-38 637 euros). Cette augmentation entre les deux exercices budgétaires s'explique par le Festival Hors Scène qui a lieu une année sur deux et par l'augmentation des coûts de la saison culturelle (cession des spectacles, technique, transport, alimentation, hébergement).

A noter que les dépenses du cinéma sont toujours aléatoires car elles sont liées aux entrées.

- **Le service Administration générale et municipalité**

La réalisation budgétaire 2019, conforme aux prévisions, est en baisse par rapport à l'exécution 2018. Cette baisse s'explique par des factures de la sténotypiste non reçues à la date de clôture.

- **Le service Police municipale**

La réalisation budgétaire de 2019 est en baisse de 6,4 k€ par rapport à la réalisation 2018. Cette baisse s'explique par le fait d'une régularisation en 2018 des frais de fourrière animale. Le budget 2019 a été surestimé en ce qui concerne les frais de mise en fourrière des véhicules. Cependant, ces frais sont variables d'une année sur l'autre et donc délicats à prévoir.

➤ **Pôle Ressources**

- **Le service Finances**

La réalisation de 2019 enregistre une baisse de 1,9 M€ par rapport à 2018, en raison d'écritures comptables concernant les amortissements. Ce sont des opérations d'ordre effectuées à la demande de la perception.

En 2019, la ville n'a pas été amputée du prélèvement SRU, la commune bénéficiant de dépenses déductibles (112,8 K€ en 2018), du fait de la cession à l'euro symbolique du terrain pour l'extension du foyer social ADEF.

La subvention Arpavie (50 K€) a été rattachée au budget des Associations (cf supra).

Évolution du montant des intérêts de la dette de 2014 à 2019 (66111)

Exercice	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant Intérêts en €	453 619	376 014	328 032	236 697	257 496	260 818
Capital restant dû en €	12 061 951	10 577 770	12 270 458	10 579 050	14 467 452	12 724 112

- Le Guichet unique

Le réalisé 2019 est identique à celui de 2018, et conforme aux prévisions budgétaires.

- Le service Informatique

La réalisation 2019 est supérieure à celle de 2018. Cette augmentation est due à la mise en place du Wifi Public, ainsi qu'aux nouveaux abonnements de logiciels.

- Le service marchés publics, affaires juridiques et assurances

L'exécution des crédits de ce service est en hausse de 45,9 k€ par rapport à la réalisation 2018. Cette hausse est due d'une part à une augmentation des frais d'assurance (+ 27,8 K€), et d'autre part à une augmentation des honoraires d'avocats (+15,9 K€), ces derniers variant d'une année sur l'autre selon les litiges en cours.

- La Direction des ressources humaines

L'exécution 2019 du budget RH est en hausse de 187,5 k€ par rapport à 2018. Pour la seule masse salariale, l'augmentation est de 158,9 K€ ce qui représente une augmentation de 1,27% par rapport à la masse salariale 2018.

Le tableau ci-dessous donne une rétrospective de l'évolution de la masse salariale entre 2017 et 2019 :

	2017	2018	Evolution 2017-2018	2019	Evolution 2018/2019
Masse salariale	12 291 103 ,88 €	12 336 200,37 €	0,37 %	12 495 104,65€	1,29%
Dépenses Réelles de Fonctionnement	19 304 025,19 €	19 268 127,54 €	- 0,19 %	19 099 904,32€	-0,87%

% de la masse salariale sur les DRF	63,67 %	64,00 %		65,42 %	
-------------------------------------	---------	---------	--	---------	--

➤ **Pôle Solidarité**

- **Le service Aide sociale et insertion**

La réalisation budgétaire 2019 est supérieure de 54 K€ par rapport à celle de 2018. Cela s'explique par l'augmentation de la subvention allouée au CCAS de 74 k€ du fait du recrutement d'un agent administratif dont le poste était occupé par un agent ville en 2018 et de réajustements de charges par rapport au réalisé 2018.

L'écart de 2 K€ non engagés correspond aux crédits provisionnés pour la réalisation du guide des solidarités, non réalisé.

- **Le service des Personnes Agées**

Ce service est désormais assuré par l'association Triade 91.

➤ **Direction des services techniques**

- **Bâtiments**

L'exécution des crédits de ce budget est en baisse de près de 10% par rapport à 2018. Cela est dû essentiellement à un hiver peu vigoureux, et donc à une moindre consommation de gaz, ainsi qu'à la mise en place d'un système de surveillance des consommations des fluides en temps réel qui permet d'agir rapidement lorsque des fuites importantes sont détectées par exemple.

- **Sports**

Les dépenses de 2019 sont à peu près similaires à celles de 2018.

Il s'agit notamment d'achats de fournitures et de matériels qui ont peu varié cette année.

- **Gravières – Entretien – Défense incendie (alarmes, extincteurs)**

Les dépenses 2019 sont quasi identiques aux crédits votés. Il peut être noté qu'il n'y a pas eu lieu de faire de travaux d'entretien particuliers cette année (les crédits demandés étaient moins importants qu'en 2018)

L'augmentation du budget Défense Incendie s'explique d'une part par des factures relatives à l'exercice 2018 arrivées tardivement en 2019, et d'autre part par le coût de maintenance de l'EBM qui en 2019 a été facturé sur une année complète (contrairement à l'année précédente)

- **Centre technique – Garage**

Concernant le garage, la réalisation budgétaire est inférieure de 9,4 K€ par rapport à celle de 2018. Cela est principalement dû à une moindre dépense en carburant (-7,7 K€), suite à l'utilisation de véhicules électriques.

- Environnement

L'exécution des crédits du budget environnement connaît une augmentation de 123,3 k€ par rapport à 2018.

Cette augmentation de 27,37 % s'explique par d'importants travaux de taille et d'élagage.

Par ailleurs, le recours renforcé à des prestations externes a été rendu nécessaire au regard des problématiques RH rencontrées au sein de ce service (absence de responsable, plusieurs arrêts maladies et accident du travail); et à des problématiques de matériel.

- Urbanisme

L'exécution des dépenses est en baisse de 15,8 k€ par rapport à la réalisation budgétaire 2018. Et de -16,5 k€ par rapport au crédits votés, en raison notamment de la diminution des missions d'avocats, de commissaires enquêteurs, de géomètres, de notaires, et autres conseils.

- Logement

L'exécution budgétaire est inférieure de 24,4 k€ aux prévisions (38,3 k€).

Ce service assume :

- D'une part les dépenses de location de logement et les frais y afférents (petit équipement, actions liées à l'insalubrité)
- D'autre part, la provision d'un loyer éventuel pour un logement de fonction (18,5 K€ les années précédentes)

En 2019 la Ville n'a engagé aucune dépense pour des frais de nettoyage liés à des problématiques d'insalubrité (8K€ prévus au BP 2019) et il n'y a pas eu de frais liés à un logement de fonction (logement affecté au sein du parc de la ville).

- Voirie

Le réalisé 2019 est en hausse de 85 K€ par rapport au réalisé 2018 (70 K€ de crédits ont été ajoutés lors du BS 2019). Pour les mêmes raisons que celles évoquées concernant l'environnement, la collectivité a dû pallier à un sous-effectif au sein du service, et compenser des problèmes liés au matériel et véhicules (notamment la balayeuse à remplacer).

L'écart de 13K € entre le budget et le réalisé 2019 s'explique par une baisse des coûts d'entretien du patrimoine d'éclairage public compte-tenu de la modernisation de celui-ci et une baisse des achats de sel de déneigement.

- **Assainissement**

Sur cette ligne, est imputée la redevance due pour les branchements incendie, quasi-stable d'une année à l'autre.

L'écart s'explique par la variation des volumes.

1.2. Les recettes de fonctionnement

L'ensemble des recettes de fonctionnement de l'année 2019 s'élève à un total de **23 292 894,04 €**.

Ces recettes se décomposent comme suit :

	LIBELLE	CHAPITRE	VOTE 2019	REALISE 2019	% DE REALISATION
RECETTES REELLES	ATTENUATIONS DE CHARGES	013	342 000,00	390 512,46	114,18%
	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	70	1 403 021,00	1 738 924,09	123,94%
	IMPOTS ET TAXES	73	17 415 465,00	18 310 239,26	105,14%
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74	2 307 715,00	2 401 450,41	104,06%
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75	293 558,00	334 145,21	113,843%
	PRODUITS FINANCIERS	76	-	5,51	-
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	77	38 832,00	69 080,49	177,90%
	Total recettes réelles		21 800 591,00	23 244 358,04	106,62%
RECETTES D'ORDRE	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	002	493 767,15	-	-
	VIREMENT ENTRE SECTION	042	125 036,00	48 536,00	-
	Total recettes d'ordres		618 803,15	48 536,00	
	TOTAL		22 419 394,15	23 292 894,04	103,90%

Les recettes **réelles** réalisées en 2019 s'élèvent à **23 244 358,04 €** soit une augmentation de 0,28 % par rapport à 2018 (23 179 906,08 €) et se décomposent comme suit :

- 1,68 % représentant les atténuations de charges, composées notamment des remboursements de sécurité sociale, du remboursement du coût d'agents mis à disposition, ainsi que de la part « agent » des titres repas. Ces recettes représentent 0,390 M€, (0,97 % en 2018)
- 7,47 % de ces recettes soit 1,73 M€ proviennent des produits des services et du domaine, (9,43 % en 2018)
- 78,61 % représentent les produits provenant des impôts et taxes soit 18,3 M€, (Taxe d'habitation, taxes foncières, taxe sur l'électricité, droits de mutation, attribution de compensation versée par la CPS, principalement)
- 10,31 % concernent les recettes de dotations et de participations soit 2,4 M€, (Dotation globale de fonctionnement, Caisse des Allocations familiales)
- 1,43 % sont imputables aux produits de gestion courante soit 0,334 M€, (Revenus des loyers, des insertions publicitaires, principalement)
- 0,30 % sont liées aux produits financier et produits exceptionnels soit 69 k€, (0,31 % en 2018)

Les recettes de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 103,90 %. Toutefois, si l'on retire les opérations d'ordre, on parvient alors à une exécution de 106,62 %. Cette réalisation corrigée permet de constater que les recettes réelles de fonctionnement sont appréciées avec prudence lors de l'élaboration du budget par l'ensemble des services.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2019 par service se décompose comme suit :

SERVICE	REALISATION 2018	VOTE 2019	REALISATION 2019	ECART Voté/réalisé	EVOLUTION % Voté/Réalisé
POLE FAMILLE					
Jeunes	696 719,04 €	498 051,00 €	571 478,31 €	73 427,31 €	114,74%
Classes transplantées	35 578,73 €	41 300,00 €	37 208,90 €	- 4 091,10 €	90,09%
Petite Enfance	1 249 995,34 €	1 238 588,00 €	1 212 002,17 €	- 26 585,83 €	97,85%
Restauration	485 493,88 €		3 743,30 €	3 743,30 €	
Scolaire	79 697,92 €	80 000,00 €	82 888,21 €	2 888,21 €	103,61%
TOTAL	2 547 484,91 €	1 857 939,00 €	1 907 320,89 €	49 381,89 €	102,66%
CABINET DU MAIRE - DIRECTION GENERALE DES SERVICES					
Relations Publiques	22 873,48 €	41 000,00 €	29 299,57 €	- 11 700,43 €	71,46%
Affaires culturelles	232 706,50 €	282 400,00 €	302 394,09 €	19 994,09 €	107,08%
Administration générale	521,38 €		223,08 €	223,08 €	
Police municipale	89 277,75 €	80 000,00 €	88 198,19 €	8 198,19 €	110,25%
TOTAL	345 379,11 €	403 400,00 €	420 114,93 €	16 714,93 €	104,14%
POLE RESSOURCES					
Finances	19 357 698,08 €	19 401 097,15 €	20 153 806,16 €	752 709,01 €	103,88%
Guichet unique	31 869,00 €	21 000,00 €	20 992,32 €	- 7,68 €	99,96%
Marchés Publics			2 550,00 €	2 550,00 €	
Ressources humaines	374 967,32 €	367 100,00 €	428 584,42 €	61 484,42 €	116,75%
TOTAL	19 764 534,40 €	19 789 197,15 €	20 605 932,90 €	816 735,75 €	104,13%
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES					
Bâtiments	123 727,65 €	76 500,00 €	27 564,21 €	- 48 935,79 €	36,03%
Sports		21 460,00 €	17 216,00 €	- 4 244,00 €	80,22%
Gravières	3 268,60 €		747,10 €	747,10 €	
Environnement	178 317,59 €	133 898,00 €	161 876,91 €	27 978,91 €	120,90%
Urbanisme	131 623,46 €	72 000,00 €	140 200,00 €	68 200,00 €	194,72%
Logement		57 000,00 €		- 57 000,00 €	0,00%
Voirie	20 637,10 €	8 000,00 €	11 921,10 €	3 921,10 €	149,01%
TOTAL	457 574,40 €	368 858,00 €	359 525,32 €	- 9 332,68 €	97,47%
TOTAL GENERAL	23 114 972,82 €	22 419 394,15 €	23 292 894,04 €	873 499,89 €	103,90%

➤ Pôle Famille

- Le service Jeunes

L'augmentation des recettes de ce service s'explique par l'estimation relative des effectifs. En effet selon le besoin de garde des familles ainsi que le calcul des quotients, les recettes varient. Les subventions CAF dépendent également des présences déclarées.

- Le service Classes transplantées

Cette ligne budgétaire est difficile à estimer puisqu'elle dépend des quotients

familiaux.

- **Le service Petite enfance**

Les recettes affichent une diminution par rapport à l'année 2018. Cette baisse est liée directement aux participations des familles. La fréquentation des structures a légèrement baissé en 2019.

Toutefois, la participation financière est variable suivant les quotients des parents et donc les recettes engendrées ne sont pas toujours simples à estimer.

- **Le service Restauration**

Les recettes sont en baisses significatives depuis la mise en place de la Délégation du service public de la Restauration qui n'assure plus la facturation des repas des bénéficiaires. Les recettes restantes émanent de la facturation des repas adultes qui reste à charge de la ville.

- **Le service Scolaire**

On constate une hausse des recettes par rapport à 2018 mais l'encaissement est conforme aux prévisions budgétaires. Cette augmentation est technique (même explication technique que pour le budget du service Jeunes).

De même les recettes sont difficiles à estimer dans la mesure où elles sont la contrepartie des études dirigées et des frais de scolarité encaissés pour l'accueil d'enfants extérieurs à Verrières-le-Buisson inscrits à titre dérogatoire dans les établissements de la commune. Ces données varient d'une année sur l'autre.

➤ **Direction générale des services**

- **Le service Communication**

Les recettes de ce budget sont les sommes perçues pour les locations des salles communales, variant d'une année à l'autre suivant les demandes des associations et des particuliers ; et pour les commandes d'encarts publicitaires dans *Le Mensuel*.

- **Le service des Affaires culturelles**

En ce qui concerne le budget des activités culturelles, les recettes sont en hausse par rapport à 2018, grâce aux recettes cinéma et théâtre en hausse et à un réajustement du remboursement du ménage par la CPS pour le Conservatoire de l'EBM.

- **Le service Police municipale**

L'exécution 2019 des recettes liées aux droits de place du marché, aux droits d'occupation du domaine public (déménagements, mise en fourrière, tournages de

films, ...) est équivalent à la réalisation 2018.

L'encaisse est variable d'une année sur l'autre et difficilement estimable au regard de l'objet de la ligne budgétaire. (+8,2 k€ par rapport aux prévisions budgétaires).

➤ **Pôle Ressources**

- **Le service Finances**

L'augmentation de 752,7 K€ des recettes s'explique principalement par les 3 points suivants :

- Une redevance de 223,3 K€ a été appliquée en 2019 au délégataire du service public de la restauration, au terme de son premier contrat, tel que cela était prévu.
- Le produit des impôts locaux est en hausse de 364,9 K€, par rapport à 2018.
- Le produit des droits de mutation est en hausse de 171 K€ par rapport à 2018.

- **Le Guichet unique**

La réalisation est conforme aux prévisions budgétaires.

- **La Direction des ressources humaines**

Les recettes sont notamment liées au remboursement des arrêts maladie par la Sécurité sociale pour les non titulaires et l'assurance pour les titulaires, arrêts variant d'une année à l'autre, mais également au remboursement de traitement par différents organismes pour les personnels mis à disposition (ARPAVIE, TRIADE 91). La hausse du réalisé 2019 par rapport à 2018 s'explique par un rattrapage de facturation pour une mise à disposition de personnel.

➤ **Direction des services techniques**

- **Bâtiments**

Les recettes du service bâtiments correspondent à des recettes exceptionnelles (régularisation de facturation), et sont par définition très variables d'une année sur l'autre.

- **Sports**

La recette est constituée d'une redevance pour l'utilisation du gymnase de la Vallée à la Dame par le collège Jean Moulin.

- **Gravières**

Les recettes concernent les locations de ce site qui baissent par rapport à 2018, (-2,5 K€) mais qui restent difficilement évaluables.

- **Environnement**

Les recettes de ce service sont liées d'une part aux locations des jardins familiaux et d'autre part à l'affichage publicitaire à des fins commerciales sur le mobilier urbain et la voie publique. En 2018, le service avait perçu une subvention ponctuelle, liée à une action réalisée. Cela explique la baisse apparente des recettes.

- **Urbanisme**

Les recettes sont en légère hausse de 8,5 k€ par rapport à 2018. Elles concernent d'une part la perception de loyers et d'autre part des redevances d'occupation du domaine public.

- **Logement**

Les recettes budgétées pour le service Logement ont été enregistrés sur le service Urbanisme.

- **Voirie**

Les recettes sont en baisse de 8,7 k€ par rapport à 2018 Il s'agit des redevances d'occupation du domaine public, et des demandes d'alignement de voirie qui varient d'une année sur l'autre.

1.3. Récapitulatif de l'évolution des dotations

EN EUROS	2015	2016	2017	2018	2019	EVOLUTION 2018/2019
DOTATIONS RECUES						
DGF (7411)	2 166 550	1 681 200	1 353 992	1 266 868	1 158 236	-8,57%
CAF (7478)	1 180 000	1 168 000	991 925	848 729	981 284	+15,62%
CD 91	70 000	33 000	29 395	0	15 000	-
DOTATIONS VERSEES						

FPIC (739223)	484 619	472 049	397 648	484 126	463 055	-4,35%
SRU (739115)				112 759	0	- 100%

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les dépenses d'investissement

Ces dépenses d'investissement ont été exécutées en 2019 de la façon suivante :

LIBELLE	CHAPITRE	VOTE 2019	REALISE 2019
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	16	2 032 340,07 €	1 744 068,60 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20	2 676 663,15 €	334 522,05 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21	6 657 142,23 €	4 284 306,30 €
OPERATIONS D'EQUIPEMENT		8 394 503,42 €	2 835 921,80 €
DOTATIONS	10	254 348,49 €	254 268,25 €
Total dépenses réelles		20 014 997,36 €	9 453 087,00 €
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS EQUIPEMENT	040	125 036,00 €	48 536,00 €
Total dépenses d'ordre		125 036,00 €	48 536,00 €
TOTAL		20 140 033,36 €	9 501 623,00 €

Les dépenses réelles d'investissement évoluent ainsi qu'il suit :

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2015	2016	2017	2018	2019
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	1 484 180,45	1 507 312,56	1 691 563,02	1 612 546,32	1 743 340,10
DEPOTS ET CAUTIONS	2 608,33	65,00	0	0	728,50
DEPENSES D'EQUIPEMENTS	4 215 800,33	8 066 641,44	9 874 163,49	5 729 358,32	7 454 750,15

DOTATIONS					254 268 ,25
SUBVENTIONS	358 080,00	13 528,62	0	0	
TOTAUX	6 060 669,11	9 587 547,60	11 565 726,51	7 341 904,64	9 453 087,00

Les dépenses d'équipement s'établissent à **7 454 750,15 €** soit 466 € par habitant. Elles comprennent les prestations intellectuelles, les travaux et les acquisitions.

Parmi les nombreuses opérations d'investissement réalisées sur l'année 2019, on note :

- **Voirie** : 2 296 k€ dont principalement :

- ✓ 300 k€ Restructuration de voirie Avenue Carnot
- ✓ 330 k€ Enfouissement des réseaux Avenue Carnot
- ✓ 155 k€ Modernisation des points lumineux Avenue Carnot
- ✓ 360 K€ Réfection Voie de Chatenay
- ✓ 222 K€ Réfection rue de l'Abreuvoir
- ✓ 192 K€ Réfection rue Amblainvilliers
- ✓ 141 K€ Réfection Rue de Paris
- ✓ 124 K€ Aménagement abords écoles
- ✓ 50 K€ Illuminations
- ✓ 25 K€ Branchement Basse tension Passage du village

- **Bâtiments** : 3 633 k€ dont principalement :

- ✓ 1 173 k€ pour la reconstruction du restaurant David Régnier / Paul Fort
- ✓ 805 k€ pour la restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption
- ✓ 701 k€ pour la restructuration du centre André Malraux (Etudes et diagnostics)
- ✓ 157 k€ pour la fin des travaux de restructuration de l'Espace Bernard Mantiene
- ✓ 144 k€ pour la rénovation de la médiathèque La Potinière

- ✓ 137 k€ de travaux dans les écoles
- ✓ 80 K€ pour la rénovation de la Maison Fournier
- ✓ 48 K€ pour la rénovation des Meulières
- ✓ 48 k€ de travaux dans les crèches

- **Environnement** : 415 k€ dont principalement :

- ✓ 234 k€ pour le plan parcs
- ✓ 20 k€ d'aménagement pour le plan vélo
- ✓ 11 k€ d'achat de matériels

- **Sports** : 620 k€ dont principalement :

- ✓ 534 k€ pour la rénovation du stade Robert Desnos (Terrain de football en gazon synthétique et divers aménagements)
- ✓ 29 k€ de travaux sur les tennis

- **Garage** : 102 k€

- ✓ 94 k€ pour l'achat de véhicules

Par ailleurs, les reports de dépenses d'investissement de 2019 sur 2020 s'élèvent à 9 647 675,85 €. Ce montant s'explique par les investissements fléchés et anticipés pour lesquels les travaux ont commencé en cours d'année, voire les années précédentes, et/ou les factures non encore réceptionnées.

Les principaux reports concernent :

- ✓ Le centre culturel André Malraux (4 M€)
- ✓ Le satellite de restauration David Régnier/Paul Fort (3 M€)
- ✓ L'Avenue Carnot (0,6 M€)

2.2. Les recettes d'investissement

Elles s'établissent en 2019 à **8 568 703,96 €** et ont été exécutées comme suit :

ARTICLE	CREDITS VOTES 2019	REALISATION 2019	REPORTS	% REALISATION
Solde d'exécution (001)	1 641 468,30 €			
EMPRUNT (1641)	4 795 886,07 €	-	4 795 000,00 €	99,98 %
IMMOBILISATIONS EN COURS (23)	50 000,00 €	-		
FCTVA (10222)	1 533 450,00 €	1 533 454,45 €		100,00 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1068)	4 246 441,35 €	4 246 441,35 €		100,00 %
DEPOTS ET CAUTIONS (165)	-	205,00 €		
TAXE D'AMENAGEMENT (10226)	200 000,00 €	141 082,73 €		70,54 %
SUBVENTIONS :				
ETAT		118 320,00 €		
REGION (1322)	310 435,00 €	19 626,00 €	200 000,00 €	70,75 %
DEPARTEMENT (1323)	1 655 673,00 €	65 208,44 €	1 620 000,00 €	101,78 %
CPS (1385 - 13251)	2 468 938,00 €	1 783 005,81 €	262 313,00 €	82,84 %
AUTRES (1328)	972 530,00 €	42 163,03 €	82 248,00 €	12,79 %
PRETS (274)	242 448,49 €	242 448,49 €		100 %
Total recettes réelles	18 117 270,21 €	8 191 955,30€	6 959 561,00 €	83,63 %
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (021)	522 763,15 €			
TRANSFERT ENTRE SECTIONS (040)	1 500 000,00 €	376 748,66 €		25,12 %
Total recettes d'ordre	2 022 763,15 €	376 748,66 €		18,62 %
TOTAL	20 140 033,36 €	8 568 703,96 €	6 959 561,00 €	77,10 %

- Le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) augmente de 25,77 % en 2019 par rapport à 2018 soit 314,2 k€. Cette hausse est liée aux investissements plus importants en 2017 par rapport à 2016.

- La TAM (Taxe d'aménagement) affiche en 2019 une baisse de près de 9,75% par rapport à 2018 soit 13,8 k€. Cette redevance est perçue à l'occasion du dépôt du permis de construire. Elle peut donc fortement fluctuer d'une année sur l'autre.

- Les subventions d'investissement encaissées en 2019 totalisent un

montant de **2 028 323,28 €**. Elles sont décomposées de façon détaillée dans le tableau ci-dessus. Le reliquat, bien que notifié, sera versé par les organismes soit régulièrement au cours des travaux, soit une fois ceux-ci terminés. Ce reliquat apparaît dans les restes à réaliser en recette.

Les reports, en recette, enregistrent quant à eux un montant de 6,96 M€.

2.3. La dette

Fin 2019, la Ville a contracté un nouvel emprunt de **4 795 000 €** auprès de la banque Postale à taux fixe de **0,76% sur 20 ans**. Ce prêt, versé en janvier 2020, est inclus dans les restes à réaliser des recettes.

L'ensemble des emprunts de la Ville profite de taux d'intérêts fixes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

APPROUVER le compte administratif 2019 du budget principal de Verrières-le-Buisson